



Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013

Les salariés contribuent à un tiers du volume de travail agricole

En 2013, en France métropolitaine, le volume de travail apporté par l'ensemble des actifs agricoles s'élève à 723 000 équivalents temps plein, assuré à 84 % par 854 000 actifs permanents. Parmi eux, le nombre de salariés permanents et leur charge de travail s'accroissent légèrement entre 2010 et 2013 ; avec le développement des formes sociétaires, leur part dans le volume de travail agricole atteint 18 %. Le recours à la main-d'œuvre occasionnelle ou employée par des tiers se renforce également ; elle fournit désormais 16 % du travail agricole. Enfin, les exploitants agricoles et la main-d'œuvre familiale des exploitations individuelles assurent encore les deux tiers du volume de travail.

En 2013, les exploitations agricoles de France métropolitaine reposent essentiellement sur le travail d'actifs permanents mais également sur celui d'une main-d'œuvre plus occasionnelle ou employée par des tiers, prestataires de travaux ou groupements d'employeurs.

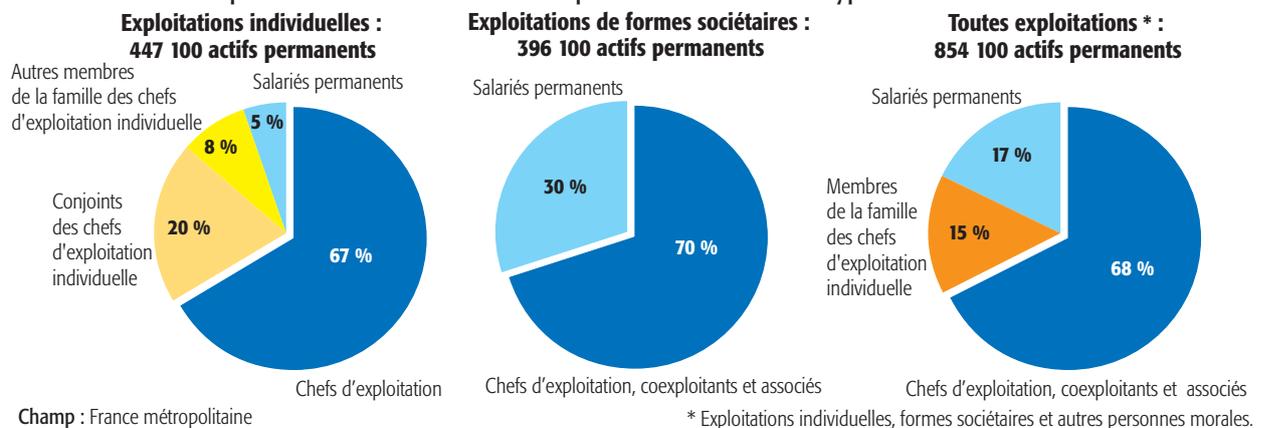
Environ 854 000 actifs permanents dans les exploitations agricoles

En 2013, 854 100 actifs travaillent de manière régulière dans les 451 600 exploitations agricoles de France métropolitaine.

Deux tiers de ces exploitations (295 900) sont des exploitations individuelles dans lesquelles les chefs représentent environ deux tiers des actifs permanents. Ces chefs d'exploitation peuvent être régulièrement aidés par des actifs familiaux ou par d'autres actifs directement salariés¹.

3 actifs permanents sur 10 sont salariés dans les exploitations de forme sociétaire

Répartition de la main-d'œuvre permanente selon le type d'actifs en 2013



Source : SSP - Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

La simplification du questionnaire sur les actifs permanents conduit à une rupture de série sur les actifs permanents non dirigeants et non salariés des sociétés, entre le Recensement agricole 2010 et l'enquête Structures 2013 (voir encadré « Les concepts de main-d'œuvre et de travail agricole »). Pour l'analyse de l'évolution des caractéristiques de la main-d'œuvre agricole entre 2010 et 2013, ce type d'actifs a été exclu de l'étude.

Les actifs familiaux restent largement les plus nombreux (85 % des « aidants », soit 28 % du total de la main-d'œuvre permanente). La plupart d'entre eux sont des conjoints d'exploitants (70 %) et certains, encore peu nombreux, sont salariés (5,9 % en 2013 contre 3,6 % en 2010). Dans ces exploitations, la répartition entre ces trois types d'actifs n'a pas évolué entre 2010 et 2013.

Dans les exploitations de forme sociétaire (153 800), les chefs d'exploitations, coexploitants et associés représentent 70 % des actifs. La part des actifs dirigeants ayant un statut de salarié augmente mais reste néanmoins très minoritaire (6 %). Ces dirigeants sont assistés par des salariés (118 200), dont certains peuvent être membres de la famille des actifs dirigeants. Dans ces exploitations, la répartition entre ces deux types d'actifs n'a pas non plus évolué en trois ans.

Entre 2010 et 2013, la part des exploitations de forme sociétaire s'est renforcée, passant de 30 à 34 %, sous l'effet de la baisse du nombre des exploitations individuelles (- 13 %) et de la hausse des sociétés (+ 5 %). Par conséquent, le nombre total de chefs d'exploitations, coexploitants et associés a diminué moins rapidement que celui des exploitations (- 5 % contre - 8 %), et le nombre d'actifs salariés qui ne sont ni dirigeants, ni membres de la famille des chefs d'exploitations individuelles¹ augmente même légèrement (+ 1,4 %).

Une charge de travail plus élevée dans les exploitations de forme sociétaire

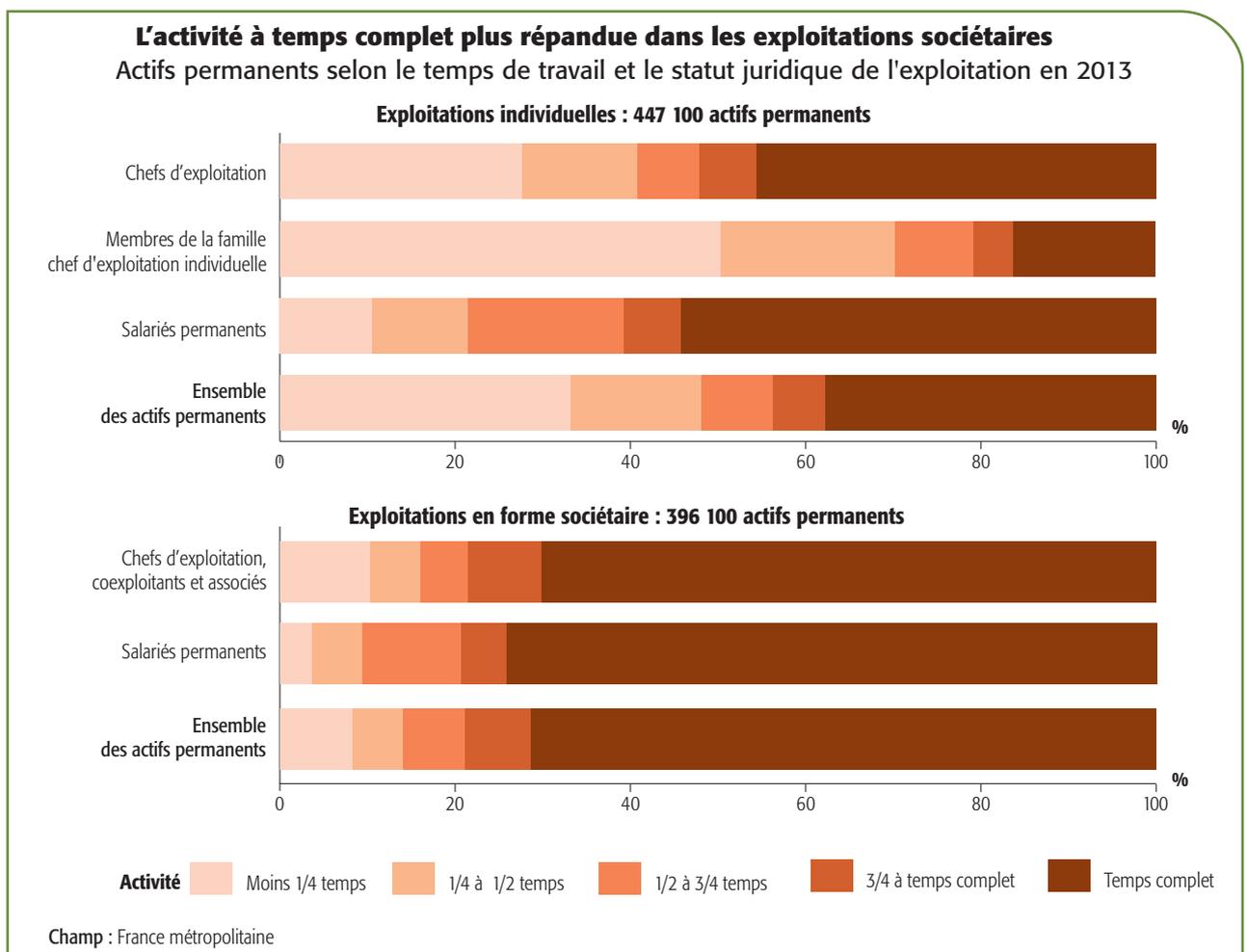
Les actifs permanents ne travaillent pas toujours à plein-temps dans les exploitations. Cependant, près de sept actifs permanents sur dix

travaillent au moins à mi-temps et plus d'un sur deux à temps complet.

En 2013, le volume total de travail assuré par l'ensemble des actifs permanents représente 606 800 équivalents temps plein (ETP), soit une baisse de 5 % par rapport à 2010.

La charge moyenne de travail se renforce légèrement et s'établit à 0,71 ETP par actif permanent en 2013. Celle des actifs dirigeants (chefs d'exploitation, coexploitants et associés), globalement stable, est légèrement plus élevée : 0,74 ETP par actif. Elle est très supérieure dans les exploitations de forme sociétaire : 0,84 ETP par actif contre 0,64 dans les exploitations individuelles. De fait, les exploitations sociétaires sont essentiellement de grande taille alors que la moitié des

1. Dans les tableaux et la suite du texte, ces salariés sont désignés sous le vocable « salariés permanents ». Ils représentent 84 % de l'ensemble des actifs salariés (ie. y compris les exploitants salariés et actifs familiaux salariés des exploitations individuelles).



Source : SSP - Agreste – Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

►► exploitations individuelles sont de petites exploitations, parfois détenues par des pluriactifs ou des retraités qui ne consacrent qu'un temps de travail limité à l'activité agricole.

La quantité de travail agricole moyenne apportée par chacun des membres de la famille des chefs d'exploitations individuelles est à l'inverse beaucoup plus faible : 0,4 ETP par actif, en 2013 comme en 2010. Un actif familial sur deux consacre moins d'un quart de temps de travail sur l'exploitation, ce travail étant souvent complémentaire d'une autre activité.

Enfin, 74 % des salariés permanents travaillent à temps plein dans les exploitations sociétaires et 54 % dans les exploitations individuelles. La charge moyenne de travail des salariés permanents est donc plus lourde dans les exploitations de forme sociétaire que dans les exploitations individuelles : 0,88 ETP par actif contre 0,77. Avec l'augmentation de la part des formes sociétaires, la charge moyenne de travail de ces salariés augmente donc très légèrement : 0,87 ETP par actif en 2013 contre 0,85 en 2010.

Le nombre moyen d'ETP par exploitation, quel que soit le type d'actifs permanents, reste assez stable dans les exploitations individuelles et dans celles de type sociétaire, mais avec l'augmentation de la part de ces dernières, il évolue légèrement toutes exploitations confondues. Ainsi, le travail des exploitants, coexploitants et associés augmente de 0,91 à 0,94 ETP par exploitation, tandis que celui de la main-d'œuvre familiale des exploitations individuelles se réduit de 0,13 à 0,11. Le travail des salariés permanents s'accroît plus fortement, de 0,26 à 0,29. Au total, le nombre moyen d'ETP permanent par exploitation s'établit en moyenne à 1,34 contre 1,29 en 2010.

Le personnel occasionnel ou externe aux exploitations assure 16 % du travail agricole

En dehors du travail des actifs permanents, les exploitations mobilisent également de la main-d'œuvre occasionnelle ou employée par des tiers,

prestataires de travaux ou groupes d'employeurs. En 2013, cette main-d'œuvre représente 116 100 ETP ou 16 % de l'ensemble du travail agricole des exploitations (722 900 ETP). Le reste du volume global de travail est assuré par les exploitants et les actifs familiaux dans les exploitations individuelles (66 %) et par les salariés permanents (18 %).

La main-d'œuvre occasionnelle ou externe est très majoritairement constituée de travailleurs saisonniers ou occasionnels employés en renfort, soit durant une période déterminée, soit pour des travaux ponctuels (cueillette ou vendanges par exemple). Trois exploitations sur dix y ont fait appel en 2013. Dans ces exploitations, l'apport de ces saisonniers est significatif : 0,62 ETP, soit 24 % de

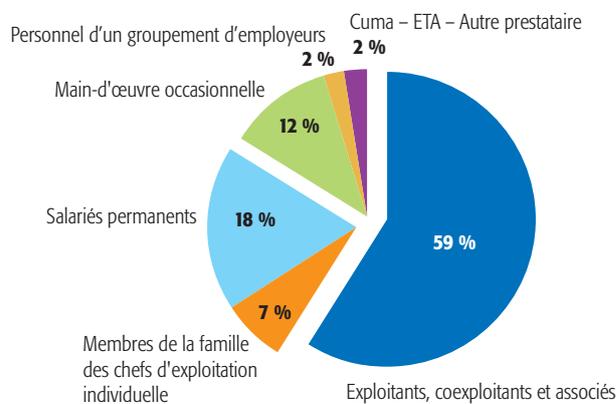
leur volume de travail. Au total, les saisonniers et occasionnels contribuent pour 11 % au volume global de travail agricole.

À cela s'ajoute le travail apporté par les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma), qui disposent de matériels et de compétences indispensables pour la réalisation de certains travaux agricoles : près de deux exploitations sur trois y font appel en 2013 contre une sur deux en 2010. Un millier d'exploitations mobilisent plus des trois quarts de leur main-d'œuvre totale via ces prestations extérieures. Ces exploitations fortement mobilisatrices de ce type de main-d'œuvre externe sont de grandes exploitations en grandes cultures ou viticoles. En moyenne cependant, le volume global de travail

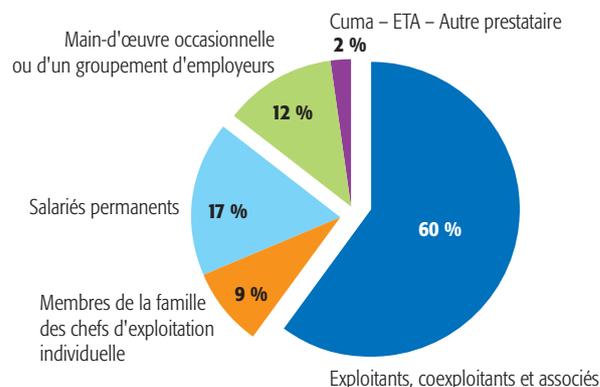
En 2013, deux tiers du travail agricole assuré par les actifs dirigeants ou la famille des exploitants individuels

Répartition du volume de travail agricole en 2010 et 2013

En 2013 : 722 900 équivalents temps plein (ETP)



En 2010 : 741 300 équivalents temps plein (ETP)



Champ : France métropolitaine

Sources : SSP - Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013 et Recensement agricole 2010

apporté par ces prestataires reste très faible : 0,06 ETP par exploitation concernée, soit 2,3 % du volume de travail de l'ensemble des exploitations.

Enfin, le recours à du personnel dépendant d'un groupement d'employeurs est beaucoup moins fréquent (5 % des exploitations) mais représente tout de même 2,3 % de l'ensemble du travail agricole des exploitations métropolitaines. Il constitue en effet un apport de travail significatif pour les exploitations concernées (0,67 ETP, soit 24 % de leur volume de travail).

Au total, en 2013, le volume de travail occasionnel ou externe aux exploitations représente 116 100 ETP. C'est 10 % de plus qu'en 2010. Sur la période, ce type de travail est passé de 0,22 ETP par exploitation à 0,26. Avec le travail des actifs permanents, le volume total de travail par exploitation s'est donc accru, passant de 1,51 à 1,60 ETP entre 2010 et 2013.

Une structure de main-d'œuvre spécifique à chaque type de spécialisation

Le volume et la structure de la main-d'œuvre agricole varient sensiblement selon l'orientation technico-économique de l'exploitation (Otex),

en lien avec les besoins spécifiques de chaque production.

Ainsi, le nombre moyen d'ETP par exploitation atteint un maximum de 4 pour les exploitations spécialisées en horticulture-maraîchage. Dans ces exploitations, les salariés permanents et les saisonniers réalisent respectivement 40 % et 21 % du volume du travail, les prestataires externes ou groupements d'employeurs 9 %, soit au total 90 %.

Pour les exploitations viticoles et fruitières, ce volume de travail moyen par exploitation est moitié moins important, mais il reste plus élevé que pour la moyenne des exploitations agricoles (2 ETP environ contre 1,6). Le travail salarié ou externalisé y reste largement majoritaire (61 % et 56 % respectivement). Avec 39 % de la charge de travail, la contribution des travailleurs saisonniers est particulièrement importante dans les exploitations fruitières.

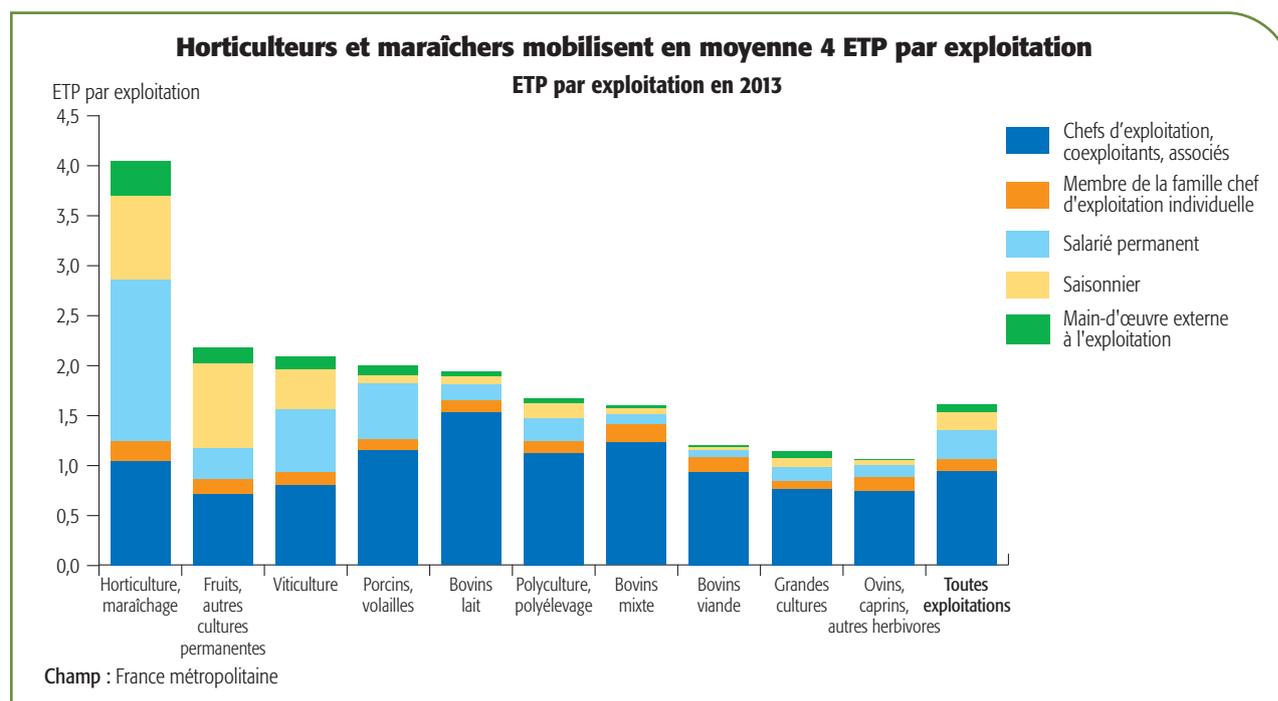
Pour ce qui concerne les exploitations spécialisées en production laitière ou en élevages de granivores (porcins, volailles), le volume de travail est également plus élevé qu'en moyenne (environ 2 ETP), mais la part de la main-d'œuvre occasionnelle ou externe y est plus faible qu'en moyenne (moins de 0,2 ETP). Dans les élevages laitiers, où la part

de GAEC est plus importante que dans les autres types d'orientation (10 % contre 8 % pour l'ensemble des exploitations), le surcroît de travail est exclusivement assuré par des exploitants ou coexploitants plus nombreux (1,5 ETP par exploitation contre 0,9 en moyenne). Dans les élevages de granivores (porcins, volailles), où la part des formes sociétaires est également plus élevée (54 % contre 34 % pour l'ensemble des exploitations), il est partagé entre les exploitants ou associés (1,2 ETP par exploitation) et les salariés permanents (0,56 ETP par exploitation contre 0,3 en moyenne).

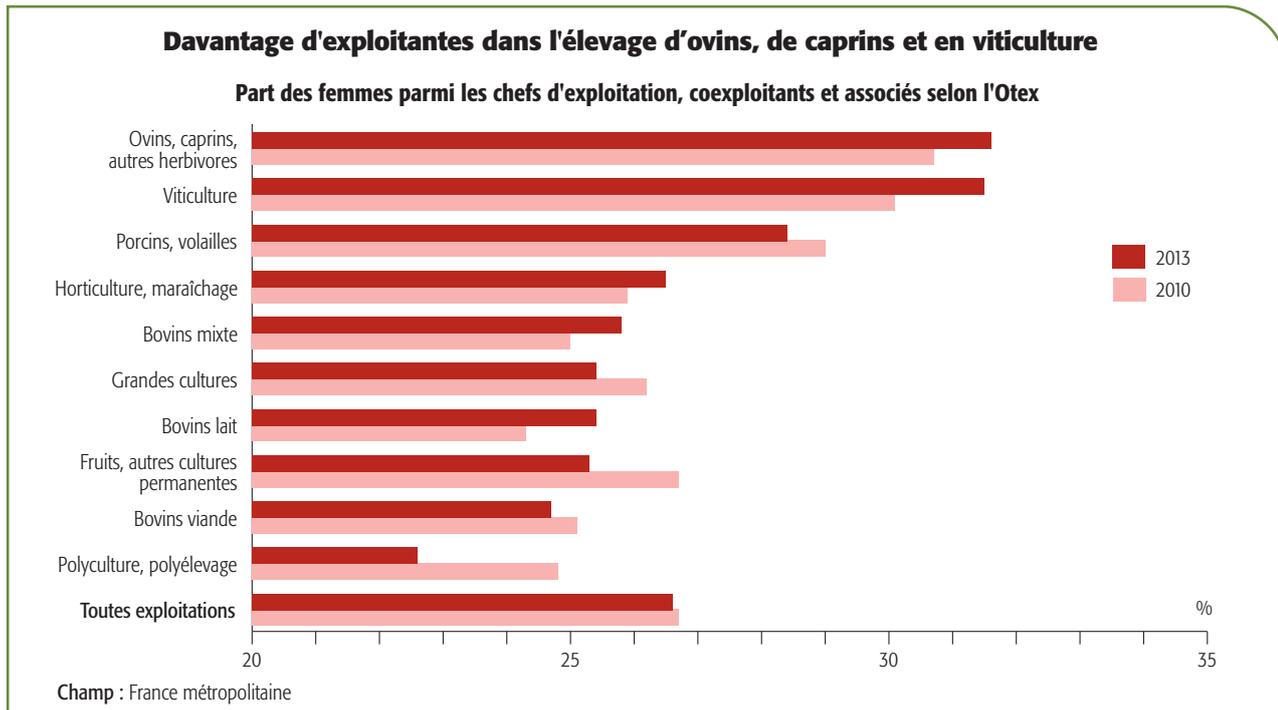
Les autres exploitations mobilisent un volume de travail égal ou inférieur à celui de la moyenne des exploitations, avec une part de travail des exploitants et de la main-d'œuvre familiale plus importante. Dans les élevages de bovins viande ou dans les élevages mixtes, plus souvent de petites tailles, cette part atteint les 90 %.

La répartition par sexe et âge des exploitants a peu évolué entre 2010 et 2013

En 2013, comme en 2010, 27 % des chefs d'exploitation, coexploitants et associés sont des femmes. La



Source : SSP - Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013



Sources : SSP - Agreste – Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013 et Recensement agricole 2010

►► féminisation reste donc stable parmi les actifs dirigeants alors qu'elle avait fortement progressé entre 1988 et 2010 (+12 points), en lien avec l'accès des conjointes de chefs d'exploitation au statut de coexploitantes. Les femmes sont également moins représentées parmi les membres de la famille des exploitants individuels (47 % contre 50 % en 2010), les conjointes ayant désormais plus souvent une autre activité professionnelle. Enfin, elles sont également moins représentées parmi les salariés permanents (28 % contre 30 % en 2010). Au final, la féminisation des actifs permanents est en léger recul : seuls 30 % des personnes travaillant de manière permanente sur

les exploitations de France métropolitaine sont des femmes en 2013, contre 31 % en 2010.

Les femmes, en qualité d'exploitantes, coexploitantes ou associées, sont particulièrement présentes en viticulture (31 %), dans les élevages de petits herbivores (32 %), de porcs ou de volailles (28 %).

L'âge moyen des chefs d'exploitation, coexploitants et associés, en 2013, est de 50 ans pour les hommes et de 53 ans pour les femmes, des âges très proches de ceux observés en 2010. Un actif dirigeant sur cinq a moins de 40 ans, une proportion identique à celle des agriculteurs de 60 ans et plus. Un tiers des dirigeants ont entre 50 et 59 ans.

Les actifs dirigeants sont un peu plus jeunes dans les moyennes et grandes exploitations (48 ans pour les hommes et 51 ans pour les femmes) et dans les exploitations de forme sociétaire (respectivement 47 et 50 ans, contre 52 et 56 ans pour les exploitations individuelles).

Les plus jeunes (moins de 40 ans) sont relativement plus nombreux dans les élevages de bovins et le maraîchage que dans les autres types d'exploitations (21 % contre 19 %).

José Masero

SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

Actifs agricoles et volume de travail annuel selon la nature des actifs

	2013				2010			
	Actifs permanents (nombre de personnes)	Volume de Travail Annuel (nombre d'ETP)	ETP par actif permanent	ETP par exploitation	Actifs permanents (nombre de personnes)	Volume de Travail Annuel (nombre d'ETP)	ETP par actif permanent	ETP par exploitation

Ensemble des exploitations ¹

Nombre d'exploitations	451 600				491 400			
Exploitants, coexploitants et associés	577 400	426 400	0,74	0,94	605 400	446 200	0,74	0,91
Membres de la famille des chefs d'exploitation individuelle	126 400	50 100	0,40	0,11	152 300	62 800	0,41	0,13
Salariés permanents	150 300	130 300	0,87	0,29	148 200	126 500	0,85	0,26
Ensemble de la main-d'œuvre permanente	854 100	606 800	0,71	1,34	905 800	635 500	0,70	1,29
Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle	///	82 500	///	0,18	///	90 200	///	0,18
Personnel d'un groupement d'employeurs	///	16 700	///	0,04	///	15 700	///	0,03
Cuma – ETA – autre prestataire	///	16 900	///	0,04	///	///	///	///
Ensemble de la main-d'œuvre occasionnelle ou externe	///	116 100	///	0,26	///	105 800	///	0,22
Ensemble des actifs agricoles	///	722 900	///	1,60	///	741 300	///	1,51

1. Ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine, tous statuts juridiques confondus : exploitation individuelle, formes sociétaires et autres personnes morales.

dont exploitations individuelles

Nombre d'exploitations	295 900				341 700			
Chefs d'exploitation et autre exploitant	297 500	190 800	0,64	0,64	341 700	218 400	0,64	0,64
Conjoints des chefs d'exploitation	88 900	37 600	0,42	0,08	107 200	46 500	0,43	0,09
Autres membres de la famille des chefs d'exploitation	37 500	12 500	0,33	0,03	45 100	16 300	0,36	0,03
Salariés permanents	23 100	17 700	0,77	0,06	26 500	20 900	0,79	0,06
Ensemble de la main-d'œuvre permanente	447 100	258 600	0,58	0,87	520 500	302 100	0,58	0,88
Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle	///	20 500	///	0,07	///	26 000	///	0,08
Personnel d'un groupement d'employeurs	///	3 400	///	0,01	///	5 400	///	0,02
Cuma – ETA – autre prestataire	///	5 400	///	0,02	///	///	///	///
Ensemble de la main-d'œuvre occasionnelle ou externe	///	29 300	///	0,10	///	31 400	///	0,09
Ensemble des actifs agricoles	///	287 900	///	0,97	///	333 500	///	0,98

dont exploitations de forme sociétaire

Nombre d'exploitations	153 800				147 100			
Exploitants, coexploitants et associés	277 900	234 500	0,84	1,52	261 000	226 400	0,87	1,54
Salariés permanents	118 200	104 500	0,88	0,68	114 000	99 000	0,87	0,67
Ensemble de la main-d'œuvre permanente	396 100	339 100	0,86	2,20	375 000	325 400	0,87	2,21
Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle	///	60 000	///	0,39	///	61 800	///	0,42
Personnel d'un groupement d'employeurs	///	13 100	///	0,09	///	9 800	///	0,07
Cuma – ETA – autre prestataire	///	11 400	///	0,07	///	///	///	///
Ensemble de la main-d'œuvre occasionnelle ou externe	///	84 500	///	0,55	///	71 700	///	0,49
Ensemble des actifs agricoles	///	423 600	///	2,75	///	397 100	///	2,70

Champ : France métropolitaine

Sources : SSP - Agreste – Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013 et Recensement agricole 2010

Les concepts de main-d'œuvre et de travail agricole

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2013 distingue deux types de main-d'œuvre :

La **main-d'œuvre permanente** est constituée des actifs qui travaillent de manière régulière sur l'exploitation, à temps plein ou partiel. Elle est composée :

- des chefs d'exploitation, des coexploitants et des associés des sociétés travaillant sur l'exploitation pour lesquels l'enquête fournit le nombre de personnes, leur temps de travail et des caractéristiques d'âge, de genre et de formation. Ces actifs dirigeants peuvent être salariés.
- des membres de la famille des chefs d'exploitation individuelle (conjoint et autres membres de la famille), qui interviennent régulièrement sur l'exploitation. Ils peuvent également être salariés.
- des autres actifs permanents, salariés agricoles et membres de la famille des actifs dirigeants des exploitations de forme sociétaire. Le mode de questionnement sur les actifs permanents a été simplifié entre le Recensement 2010 et l'enquête Structures 2013. En 2013, les membres de la famille des exploitants, coexploitants et associés des sociétés ne sont plus listés dans le questionnaire, leur participation étant déclarée de façon globale en main-d'œuvre permanente salariée ou non salariée. Cette déclaration globalisée a pu induire une moindre déclaration des membres de la famille non salariés qui ont une activité marginale sur l'exploitation. Ces actifs, qui représentaient 2 % du volume de travail total en 2010, n'en représentent plus que 0,8 % en 2013. Pour l'analyse de l'évolution des caractéristiques de la main-d'œuvre agricole entre 2010 et 2013, ces actifs non salariés, qui ne sont ni dirigeants, ni membres de la famille d'un chef d'exploitation individuelle, ont été exclus de l'étude.

Le **temps de travail** sur l'exploitation des actifs permanents est recueilli par tranches de quarts de temps, avec pour minimum moins d'1/4 de temps et pour maximum un temps complet par actif. La quantité de temps affectée à chaque actif permanent est prise en compte pour le calcul des équivalents temps plein (ETP) ou unités de travail agricole (UTA) selon la correspondance suivante :

- le temps partiel correspondant à moins d'1/4 de temps est équivalent à 0,125 ETP
- le temps partiel compris entre 1/4 et moins d'1/2 temps est équivalent à 0,375 ETP
- le temps partiel compris entre 1/2 et moins de 3/4 temps est équivalent à 0,625 ETP
- le temps partiel compris entre 3/4 et moins d'un temps plein est équivalent à 0,875 ETP
- le temps complet est équivalent à 1 ETP

Un équivalent temps complet correspond à 225 jours de travail dans l'année.

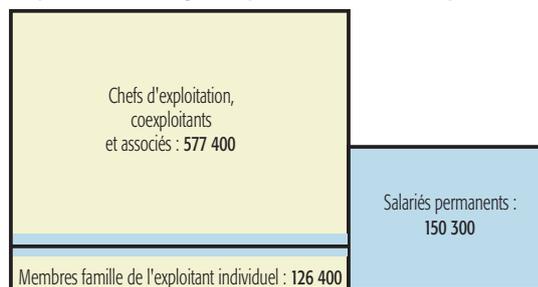
La **main-d'œuvre occasionnelle ou externe** est constituée de la force de travail des actifs qui interviennent de manière irrégulière dans les exploitations ou qui n'est pas directement employée par l'exploitation. Elle comprend :

- la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle.
- la main-d'œuvre employée par un tiers, c'est-à-dire par un groupement d'employeurs, ou une entreprise de travaux agricoles, une Cuma ou un autre prestataire.

Pour chaque actif non permanent ayant travaillé sur l'exploitation durant la campagne 2012-2013, le travail est comptabilisé en nombre d'heures, de jours, ou de mois de travail. La quantité de travail est ensuite recalculée en nombre d'équivalents temps plein (ETP).

Une double mesure de l'activité agricole en 2013

Population active agricole permanente : 854 100 personnes

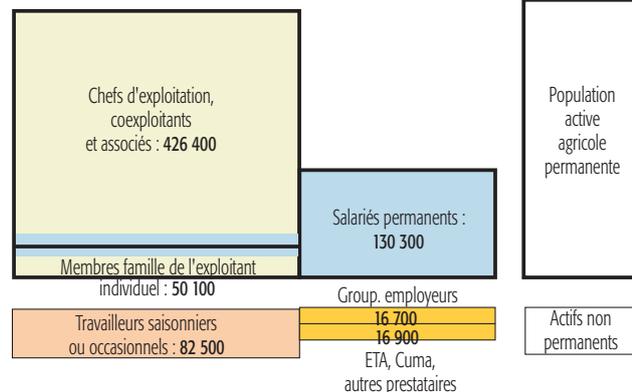


- Population active permanente : 854 100 (606 800 ETP)
- dont actifs permanents salariés : 179 000 (150 800 ETP)

Les surfaces sont proportionnelles aux effectifs (nombre de personnes ou nombre d'ETP).

Champ : France métropolitaine

Volume de travail : 722 900 ETP



Population active agricole permanente

Actifs non permanents

Source : SSP - Agreste – Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Retrouvez la statistique agricole sur Internet:
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Abonnez-vous gratuitement sur le site (rubrique abonnement).

À la lettre: agreste-info@agriculture.gouv.fr

Pour être informé régulièrement des nouveautés Agreste

**Aux avis de parution des publications
« Agreste conjoncture »**

Pour suivre la mise en ligne des publications conjoncturelles.

Afin de faciliter votre recherche, le site est organisé en différentes rubriques :

- **thématiques** : entrée par grands thèmes de l'agriculture
- **conjoncture** : données conjoncturelles
- **Prospective veille** : analyses sur des sujets publics complexes, d'envergure souvent internationale
- **enquêtes** : entrée par enquête ou source
- **publications** : accès aux publications consultables en ligne
- **en région** : accès aux pages régionales
- **chiffres clés** : données de cadrage selon le choix géographique
- **définitions** : glossaire des définitions et nomenclatures
- **la statistique agricole** : organigramme, mission, secret statistique
- **données en ligne** : séries statistiques des enquêtes et de la conjoncture agricole.

Pour en savoir plus...

■ Consultez le site Internet du SSP :
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Onglet « Enquêtes »

Structure des exploitations – recensements

Publications :

✓ « Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013 : 450 000 exploitations agricoles en France métropolitaine »
Agreste Primeur n° 325 – juin 2015

✓ « Main-d'œuvre et travail agricoles - Recensement agricole 2010 Un million d'actifs permanents »
Agreste Primeur n° 276 – janvier 2012

✓ Bilan annuel de l'emploi agricole
Agreste Chiffres et données à paraître fin 2015
série Agriculture n° 225 - novembre 2014

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3, rue Barbet de Jouy
75349 Paris 07 SP
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Composition : Brigitte Poulette
Impression : AIN - ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution
ISSN : 1760-7132 ■ Prix : 2,50 €
© Agreste 2015

